

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2023

ENQUETE PUBLIQUE REVISION DES ZONAGES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Aucune observation n'a été consigné lors de l'enquête publique, le commissaire enquêteur a rédigé son rapport approuvé par l'assemblée municipale. Il est consultable lors des permanences, en mairie.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le conseil municipal prend acte de la signature de la lettre d'engagement par Mme le Maire et désigne un référent : M. Tavernier qui participera aux travaux de la commission mise en place par la Communauté de Communes.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCDP

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'unanimité les nouveaux statuts de la CCDP, considérant que des modifications réglementaires sont intervenues, en raison de la mise en œuvre des compétences « Eau et Assainissement des eaux usées », les compétences facultatives se substituant aux supplémentaires et la fonction de receveur incombant dorénavant au « Service de Gestion Comptable de Pithiviers ».

SUBVENTION A L'ASSOCIATION L'AVENIR

Compte tenu de l'implication de l'association dans la vie du village (concours de pêche - brocante en septembre), une subvention de 500 € lui est octroyée.

CONFERENCE DES MAIRES DU 9 OCTOBRE

Présentation du programme « France-ruralité » relatif aux zones d'attractivité et de revitalisation rurale, à répertorier sur 2025/2027. La commune n'est pas concernée.

CHASSE - DATE DES BATTUES à MAREAU. (signalées par la société de chasse par des panneaux):

- samedi matin 18 novembre, 9 décembre, 6 et 27 janvier et tous les samedis de février.



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE 2023.

Rendez-vous à **10h** au pied de l'église.

Afin de transmettre ce devoir de mémoire intergénérationnelle, nous invitons les enfants des écoles accompagnés de leurs parents à se joindre à la commémoration.

Après avoir mis à l'honneur les mareauboisiens tombés lors des conflits, un pot convivial sera servi aux participants.

PAGE 2 L'ÉCHO DE MAREAU

DEBAT D'ORIENTATION SUR LES ENERGIES RENOUVELABLES:

L'Etat demande aux collectivités de s'engager sur des projets. La CCDP a organisé une réunion de travail et d'échanges sur les bonnes pratiques. Un retour est attendu par la CCDP avant le 31 décembre 2023. La population sera consultée à ce sujet.

Les sites envisagés pour d'éventuels projets photovoltaïques au sol sont les terrains communaux situés à la Ferraillerie (pré libéré) et à la station épuration, et en toiture sur le futur bâtiment technique municipal. Le projet de chauffage « géothermie » des bâtiments municipaux sera également à prendre en compte.

RAPPORTS D'ACTIVITE 2022 SIAEP MAREAU-SANTEAU et BEAUCE GATINAIS REVALORISATION

Présentés aux conseillers, ils restent consultables en mairie.

REVISION DU LOYER DU PRÉ LOUE ROUTE DE VRIGNY

Modifié au profit de M. VANDESBOCH ,en raison de sa réduction de surface pour la construction du local technique. La clôture en a été modifiée par le preneur.

CONSTRUCTION DES ATELIERS TECHNIQUES

Le conseil confirme le choix des entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres du mercredi 18 octobre 2023.

Afin de réaliser les études de sol préalables, l'entreprise LANISOL est retenue en raison de son moindre coût et le devis est transmis sans délai.

Il restera à prévoir de réaliser en 2024, l'entourage grillagé et l'accès par un portail coulissant, l'installation d'une alarme anti intrusion, d'un récupérateur d'eau et enfin d'envisager la pose de panneaux photovoltaïques sur le versant sud.

Affaires diverses:

- Le devis pour le retrait et traitement de l'amiante déposée sauvagement est estimé à 700 € TTC. Toutefois, l'entreprise doit constater sur place les conditions d'accès afin de finaliser l'offre.
- Abri bus : Une subvention est accordée pour la construction d'un abri à hauteur de 50% du coût. L'emplacement reste à définir avant dépôt d'un permis de construire, avec avis ABF. La Région en charge des transports scolaires ne retient aucun autre aménagement de sécurité autre que la place de l'église. Le Conseil municipal souhaite toutefois étudier la possibilité de réhausser le préau dont la toiture montre des signes d'usure.
- Commission recrutement : suite à une présélection des curriculum-vitae reçus, deux candidats mareauboisiens ont été retenus. Il s'agit de satisfaire au poste d'agent technique ouvert à raison de 18h.
- Visite du clocher : clichés pris afin d'établir un devis de nettoyage. Le plus urgent serait de condamner toutes les ouvertures (boulins et autres) au moyen de grillages afin d'empêcher les pigeons de pénétrer dans le clocher.

